



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20231106-DEL2023086-DE
Date de télétransmission : 08/11/2023
Date de réception préfecture : 08/11/2023

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **08 NOV. 2023**

Publié le :

Le Maire, **08 NOV. 2023**

DELIBERATION N°.2023.086

L'an deux mille vingt-trois, le 06 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 30 octobre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

JEAN MARIE MAILLE A LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

ABSENT :

GILDO VIERA

Lauren LOLO est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 18 : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6, R.123-7 à R.123-10 ;

Considérant que le Maire est président de droit du CCAS ;

Considérant qu'a été fixé à 14 membres, l'effectif du conseil d'administration du CCAS, dont 7 membres élus par le Conseil municipal et 7 membres nommés par le Maire, représentants d'associations ;

Considérant qu'il importe dès lors de procéder à l'élection des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS dans les conditions énoncées aux dispositions susvisées du code de l'action sociale et des familles ;

Considérant la candidature de la liste comprenant Mesdames Léonor SERRE, Paulette DORRIERE, Sonia LAJIMI, Marjory QUIQUEMPOIS, Consuelo NASCIMENTO, Monsieur David EISCHAN et Monsieur Belwalid PARJOU ;

Après avoir procédé au vote,

Nombre de votants : 28

A obtenu :

La liste comprenant Mesdames Léonor SERRE, Paulette DORRIERE, Sonia LAJIMI, Marjory QUIQUEMPOIS, Consuelo NASCIMENTO, Monsieur David EISCHEN et Monsieur Belwalid PARJOU : 28 suffrages soit 7 sièges et 0 restes, soit au total 7 sièges.

Attribution des sièges au nombre entier :

Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS : Mesdames Léonor SERRE, Paulette DORRIERE, Sonia LAJIMI, Marjory QUIQUEMPOIS, Consuelo NASCIMENTO, Monsieur David EISCHEN et Monsieur Belwalid PARJOU.

- **PREND ACTE** que la Maire procèdera à la nomination des membres du conseil d'administration du CCAS sur présentation de représentants par les associations mentionnées au dernier alinéa de l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Lauren LOLO



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Lauren LOLO mentioned in the text above.